

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 Novembre 2013 à 19 h SALLE DU BAS DE LA MAIRIE

Nombre de membres du Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12

Étaient présents : MM. DORDAIN Christian, SALLIO Michel, PRUVOT Dominique, JONVAL Jean-Claude, Mme CANDELIER Evelyne, MM. DUCCESCHI Patrick, GAILLIARD Pascal, DERYCKE Hervé, Mmes DUCONSEIL Betty, PINTE Patricia, M. VERNEZ Rémy, M. LEONARDIS Thierry

Excusés : Mme MOREAU Nicole (procuration à M. SALLIO), M. BUISSET Laurent (procuration à M. PRUVOT), Mme PETIT Maryvonne.

*Aucune observation n'ayant été formulée, le procès verbal du Conseil Municipal
Du 17 septembre 2013 est adopté à l'unanimité*

MODIFICATION DES STATUTS DU SIRA

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors de sa séance du 18 septembre 2013, le Comité Syndical du SIRA a décidé à la majorité de procéder à la modification de ses statuts. Un exemplaire de ce document a été transmis à chaque commune. Après en avoir donné lecture détaillée, et précisé les points modifiés à savoir :

- Suppression de la compétence Electrification Rurale
- Suppression du Pouvoir concédant du service de distribution d'énergie électrique
- Suppression de la participation à la mission locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis

L'Article 2 est ainsi modifié : Le Syndicat exerce les compétences suivantes

Etudes et actions de portée intercommunale décidées par le Comité Syndical et menées par le Centre socioculturel intercommunal du Syndicat dans les domaines suivants :

- Domaine social
- Domaine Culturel
- Domaine citoyenneté

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Sur avis favorable du bureau du 19/11/2013, le Conseil Municipal, au vu des documents présentés, et après discussion :

APPROUVE, à l'unanimité, la rédaction des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de la région d'Arleux, adopté lors de son Comité Syndical du 18 septembre 2013 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

PROJET DE STATUTS DE LA CAD

Sur avis favorable du Bureau Municipal en date du 19 novembre 2013 ; le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE**

- D'approuver l'adjonction dans les compétences optionnelles de l'article 5.2.4 « En matière d'eau potable conformément aux dispositions de l'article L.2224-7-1 du CGCT, la communauté assure la production, la protection du point de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau potable »
- D'approuver l'adjonction dans les compétences facultatives de l'article 5.3.14 « En matière de réseaux publics de distribution d'électricité au sens des dispositions de l'article L.2224-31 du CGCT : la communauté est autorité concédante et autorité organisatrice de la distribution publique de l'électricité. Cette compétence ne s'étend pas aux contentieux déjà nés au moment du transfert effectif de celle-ci à la Communauté »

- D'approuver l'adjonction dans les compétences facultatives de la création et gestion d'un parc de matériel ;
- D'approuver l'adjonction dans les compétences facultatives de l'article 5.3.16 « Actions de formation des demandeurs d'emploi de 16 ans et plus, hors système scolaire »
- D'approuver l'adjonction dans les compétences facultatives de l'article 5.3.17 « Représentation des communes au sein de la mission locale »
- D'approuver l'adjonction dans les compétences facultatives de l'article 5.3.18 « Participation financière à des études préalables ou d'ingénierie liées à des projets de maison santé »
- D'approuver « in extenso » les statuts de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

DENOMINATION DES NOUVELLES RUES

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'étant donné la construction d'un nouveau lotissement « Domaine du Moulin » il y a lieu de dénommer les nouvelles rues ainsi créées. Il propose de les appeler :

- « Rue du Moulin » – la rue de 28 logements locatifs ;
- « Rue de la Garenne » - la rue de 13 lots libres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de donner le nom de « Rue du Moulin » et « Rue de la Garenne » aux rues nouvellement créées. Des plaques indicatives seront installées aux extrémités de chaque voie.

TRAVAUX SUR LA RD 643

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a bénéficié de subvention au titre de FDAN et FACE. Afin de ne pas perdre ces crédits, il nous est proposé de lancer l'appel d'offres pour engager les travaux d'enfouissement des réseaux au second semestre 2014.

Lors de la réunion du bureau du 19 novembre 2013, Mr Jonval a signalé que la partie haute de la RD 643 n'est pas concernée par ces travaux. De ce fait, un complément d'études pour la partie évoquée sera demandé. Afin d'effectuer d'éventuels travaux de raccordement (gaz, tout à l'égout...) avant le commencement de travaux d'enfouissement des réseaux, un courrier sera envoyé aux riverains de la route Nationale.

ACHAT DE TERRAIN – AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Dans le cadre de la révision du PLU, une extension du cimetière est prévue sur une partie de la parcelle ZK 7 (environ 1900 m²), propriété de Mr Henneton Roland. Une proposition d'achat sera faite au propriétaire, après avis des domaines.

Sur avis favorable du Bureau Municipal en date du 19 novembre 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet.

PROJET DE REHABILITATION DE LA FERME PODEVIN

Mr le Maire expose à l'assemblée l'ensemble des décisions approuvées par tous les élus depuis la proposition de vente jusqu'à ce jour. Il rappelle que le dernier projet de logements locatifs pour personnes âgées et jeunes couples, porté par la Sté Habitat du Nord, a été retenu dans le cadre de l'appel à projets du Conseil Général. Afin que le projet soit finalisé et suite à l'avant-projet de requalification du site, l'Etablissement Public Foncier propose l'extension du périmètre d'intervention et la prolongation du portage foncier de 2 ans. Il demande à l'assemblée de se prononcer.

Après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal, par 12 voix Pour, 2 voix Contre et 0 Abstentions,

DONNE un avis favorable sur le projet porté par l'EPF et Habitat du Nord ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention du deux octobre 2008.

TARIFS 2014

Après avis favorable du bureau du 19 novembre 2013, le Conseil Municipal décide les tarifs pour l'année 2014 :

1. SALLE DES FÊTES - location uniquement aux Bugnicourtois et Associations locales

a) Location pour une journée

- Location Grande Salle (avec cuisine) 250 €
Frais de chauffage : 70 €

- Location Petite Salle (avec cuisine) 120 €
Frais de chauffage : 40 €

b) Location pour une durée inférieure à 1 journée (pour un vin d'honneur, une réception, une réunion...)

- Grande salle 130 €
- Petite salle 70 €

Eventuellement frais de chauffage : 40 €

2. SALLE DU BAS DE LA MAIRIE

- Particuliers 70 €/Jour

(Préparation, remise en place et nettoyage compris)

3. TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

- 170 € au lieu de 160 €
- 1 372 € une case au columbarium (pour 1 à 4 urnes selon leur dimension) - prix maintenu

Il est rappelé que les concessions sont à perpétuité,

- qu'elles mesurent 1,25 m x 2,50 m soit 3,125 m²
- qu'elles peuvent être double 2,50 m x 2,50 m soit 6,250 m²
- que pour le columbarium il sera réclamé le prix d'un mètre carré par case vendue, soit 54,40 €.

Mr Jonval propose de mener une réflexion sur la mise à disposition et l'utilisation des concessions.

PROJET D'ACHAT DE LA MAISON CADART

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que la propriété située au 16 rue des Chasse-Marée, cadastrée section AB 25 et d'une superficie de 494 m², est mise en vente par les héritiers.

Vu la proximité de cette propriété avec celle de l'école communale Marcel Pagnol ;

Vu l'estimation des domaines à 40 000 € et que la mise en vente est de 60 000 € ;

Sur avis favorable du bureau du 19 novembre 2013, Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité, par 12 voix pour, 2 voix contre, 0 abstentions, **DECIDE**

- de demander à l'Etablissement Public Foncier d'acquérir ce bien dans l'attente d'élaboration d'un projet communal, à défaut, de faire une proposition d'achat aux héritiers pour un montant de 50 000 €
- d'engager une procédure de déclaration d'utilité publique, en cas de nécessité.

POINTS DIVERS

- ❖ Les travaux de la salle des fêtes – remplacement de menuiseries et des appareils de chauffage
Les subventions nécessaires ont été attribuées au projet (Conseil Général, L'Etat et la CAD)
Monsieur le Maire propose de lancer la consultation, le Conseil Municipal donne un avis favorable.
- ❖ Achat d'un radar pédagogique
La somme de 2 340.00 € a été attribuée au titre de la répartition des produits des amendes de police afin d'acquérir un radar pour la commune.
- ❖ Le Centre de loisirs petites vacances
Mr Sallio, 1^{er} Adjoint, rappelle que le contrat avec la CAF prend fin en 2013 et a présenté le bilan de ces quatre années. Il a évoqué les effectifs en baisse et le financement par la CAF lié au nombre de participants. Malgré les engagements pris par des familles par le biais d'un sondage, les conditions demandées par la CAF n'ont pas été respectées. La commune sera donc pénalisée financièrement. Le Conseil municipal, après l'exposé de son Adjoint, décide de ne pas renouveler le contrat avec la CAF pour l'année 2014, de se rapprocher des communes environnantes afin de trouver une solution alternative.
- ❖ L'entretien des appareils de chauffage
La consultation a été lancée auprès de 6 entreprises, à savoir : Delforge Sin-le-Noble, Fidon Sanitaire Douai, Gaz Service Cambrai, Nord Chauffage Douai, Maison du chauffage Dechy, LG Froid Bugnicourt. Les réponses sont attendues pour le 27.11.2013.

- ❖ L'entretien de l'éclairage public
Le contrat arrivant à l'échéance, la consultation sera lancée prochainement.
- ❖ Les rythmes scolaires
Mr l'Inspecteur d'Académie a demandé d'établir un emploi du temps de l'année scolaire 2014 – 2015 pour le 17 décembre 2013.
- ❖ Conseil d'école du 05 novembre 2013 - Elections des parents d'élèves :

Elus titulaires

Mme PETIT Maryvonne
M.CARON Laurent
M. DEVIENNE Laurent
Mme DELBART Stéphanie

Elus suppléants

Mme DENAES Sophie
Mr RENEL Cédric
Mr VALETTE Franck
Mme BATISTA DIAS Géraldine

- ❖ Révision du Plan Local d'Urbanisme
La prochaine réunion est prévue le mardi 3 décembre 2013 à 14h dont l'objet est le travail sur le règlement. Les membres du Conseil Municipal sont invités à y participer. Afin de présenter le plan de zonage aux Elus, une réunion sera organisée courant décembre.

URBANISME

→ Déclarations préalables

- Mr BOUCHEQUET Alain, 4 rue de Brunémont – clôture – accord tacite
- Mr CARLIER Jean-Marc, 32 Chemin des Bœufs – installation d'un générateur photovoltaïque – accord tacite

→ Permis de construire

- SARL LES PETIS LOULOUS – ZAC de la Tuilerie – construction d'une micro-crèche – accord 9/10/2013
- Mr DUBURQUE Michel – 5 rue des Juifs – bâtiment agricole – en cours d'instruction ; une décision de sursis à statuer a été notifiée au demandeur.
- Mr BRUNET Florian – 46 rue de Fressain – maison individuelle – en cours d'instruction

→ Permis d'Aménager

- Le Clos de la Bergerie, rue des Juifs – création de lotissement – le 27/07/2013 - modification du délai d'instruction et demande des pièces manquantes à remettre dans un délai de 3 mois – la demande est rejetée car le dossier n'a pas été complété dans le délai imparti.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- 👉 S. 30/11 : la Banque alimentaire – salle du bas de 9h à 12h
- 👉 D. 01/12 : « Pot de l'amitié » des fêtes de St Eloi – Ste Barbe salle du bas de la Mairie à 11h30
Dépôt de gerbe -Journée nationale d'honneur aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie à 11 h
- 👉 V.06/12 : St Nicolas à l'école
- 👉 D. 08/12 : Téléthon – activités au préau de l'école à partir de 14h30
Exposition des photos de Mr Ducceschi à la salle du bas de la mairie
- 👉 J. 12/12 : Fête de Noël de l'Ecole à la salle des fêtes
- 👉 S. 14/12 : Distribution des colis aux Aînés
- 👉 S.21/12 : Descente du Père Noël de l'église, Arbre de Noël Municipal à la salle des fêtes
- 👉 D.5/01/2014 : Vœux au Maire